



ARLPHCO

ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	3
Mot du coordonnateur	4
Mot de l'agente de développement	5
Lexique	6
Conseil d'administration	7
Personnel de l'ARLPHCQ 2020-21	7
Liste des membres au 31 mars 2021	8
Financement	
Volet 1 - Contributions municipales	9
Volet 2 - Soutien à l'accompagnement	10
Volet 3 - Aide financière aux initiatives locales et régionales en loisir des personnes handicapées	11
Services aux membres	12
Services aux municipalités	12
Formation	13
Représentation régionale	
LSCQ	13
CCPAU de Victoriaville	13
Représentation provinciale	
AQLPH	14
Comité provincial	
Comité Formation	14
Comité Accompagnement	14
MEES	15
CAL	15
Communications	16
Tournois	17
Gestion interne	
Rencontres du conseil d'administration	17
Code de gouvernance	18
Planification stratégique 2021-2024	19

MOT DU PRÉSIDENT



Chers membres,

2020-2021 fut une année parsemée d'importants défis au cours de laquelle nous avons dû constamment nous ajuster aux exigences de la Santé publique et du Gouvernement du Québec visant à combattre cette pandémie de coronavirus. Nos organismes membres ont fait des pieds et des mains pour adapter leurs activités aux mesures et même en créer de nouvelles. Ils ont tous été appelés à faire les choses de manière différente afin de réaliser au mieux leurs mandats et leurs missions.

En ce qui nous concerne, il est nécessaire de noter que les deux employés de l'ARLPHCQ ont fait un travail remarquable au cours de la dernière année. Épaulés par le conseil d'administration, ils ont révisé les règlements généraux, établi de nouvelles conditions de travail, révisé le cadre salarial, travaillé à la formation d'un comité de gouvernance, discuté et officialisé notre nouvelle définition d'une personne handicapée, effectué deux rencontres pour procéder à l'évaluation du coordonnateur et, finalement, travaillé sur la mise en place d'un plan stratégique. En tout, près de 30 rencontres ont été nécessaires pour optimiser la progression de notre instance en loisir en ces temps de pandémie.

À l'échelle provinciale, la nouvelle carte accompagnement loisir (CAL), remplaçant la vignette d'accompagnement en tourisme et loisir (VATL), s'installe tranquillement, malgré les circonstances. Dans le rayon des bonnes nouvelles, le ministère a accordé à l'ARL une aide financière de 19 000 \$ pour permettre la promotion de la CAL en 2021-2022.

Cette année, nous avons l'intention de mettre en place notre plan stratégique. D'ailleurs, nous avons déjà commencé à travailler sur quelques éléments, dont la visibilité. Vous avez d'ailleurs sans doute déjà pu nous apercevoir dans les médias locaux.

En ce qui a trait aux ressources humaines, notre coordonnateur, Jérémie Tremblay, est de plus en plus en confiance dans son rôle de direction et est encore mieux positionné pour représenter pleinement l'ARLPHCQ. Il multiplie ses liens de collaboration au travers du grand réseau du loisir de la province. Pour ce qui est de Marianne Dansereau-Redhead, elle continue de nous faire profiter de son expertise au sein des camps de jour, en plus d'agir à titre de formatrice. Elle sera disponible cet été pour offrir de la formation à nos membres.

En terminant, je tiens à remercier le dévouement du personnel et de tous les membres du conseil d'administration. Il fut très agréable de contribuer avec vous au bon fonctionnement de l'ARLPHCQ.

A handwritten signature in black ink that reads "Daniel Mailhot". The signature is written in a cursive, flowing style.

Votre président, Daniel Mailhot

MOT DU COORDONNATEUR

Bonjour à tous,

Cette année en fut une remplie de défis et d'incertitudes. Nos membres ont éprouvé beaucoup de difficultés à offrir leurs services habituels dans un contexte de consignes sanitaires en constante fluctuation. Malgré ces défis importants, je me dois de leur lever mon chapeau, car ils ont fait des pieds et des mains pour conférer un peu de normalité à leurs participants.

Cette année pandémique a changé maintes choses pour nous. Plusieurs activités ont dû être annulées et d'autres aspects, tel que le financement offert par nos trois volets, furent retardés en attentes d'annonces concrètes du ministère de l'Éducation du Québec.

Cette situation ne nous a pas empêchés de poursuivre les changements amorcés avant le début de la pandémie. En consultant ce rapport d'activités, revu de fond en comble tant pour ce qui est de son contenu que de sa présentation, vous serez en mesure d'obtenir un portrait plus clair de l'ARLPHCQ, vous pourrez en apprendre beaucoup sur les différents chantiers en cours, autant au sein de notre organisation, qu'à l'externe.

Il y a encore de l'incertitude à l'horizon au moment de rédiger ce document, mais avec un retour à la normale qui ne saurait tarder, c'est avec confiance que nous amorçons cette nouvelle année. La reprise des différentes activités de loisir étant au programme pour les mois à venir, il est évident que l'occasion est propice pour améliorer l'offre aux personnes handicapées de la région. Nous visons une bonification constante de nos services et, en ce sens, nous pouvons entrevoir la nouvelle année 2021-2022 avec enthousiasme.

Restez à l'affût, dans les prochains mois, vous découvrirez ce que l'ARLPHCQ renouvelé peut faire pour et avec vous!

Jérémie Tremblay
Coordonnateur

MOT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

Bonjour à vous,

C'est dans un contexte tout particulier que j'ai fait mon entrée en poste en janvier 2020. Bien que la crise n'ait pas eu d'impact bien précis sur mon rôle au sein de l'organisation, elle a tout de même influencé mon adaptation à ce nouvel emploi. Considérant la situation, je suis très fière du chemin parcouru et il s'agit d'un véritable privilège pour moi de pouvoir dire que je participe activement aux changements de l'ARLPHCQ.

Concrètement, mon embauche à l'ARLPHCQ permet à l'organisme d'accentuer son travail auprès des partenaires du monde des loisirs pour personnes handicapées. Nous envisageons ainsi d'accroître notre présence auprès des municipalités, ainsi que des organisations partenaires de la CAL.

Bref, je travaille à offrir des formations, à soutenir les municipalités de la région et je contribue au développement de projets de développement d'offres de loisirs inclusifs. Que ce soit par notre présence pour l'intégration en camp de jour, par nos initiatives pour participer au développement de loisirs inclusifs, ou par notre participation au processus de planification stratégique, tous approuvent et soutiennent ce vent de renouveau.

Je n'ai pas eu l'opportunité de rencontrer les membres compte tenu de la situation de crise, mais j'ai bien hâte d'y remédier afin de vivre et de partager davantage leurs expériences.

Au plaisir de vous voir en grand nombre et d'être présente sur le terrain avec vous! N'hésitez pas à nous inviter à vos activités de loisir.

Marianne Dansereau-Redhead
Agente de développement

LEXIQUE

ARLPHCQ : Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec

CA : conseil d'administration

CAL : carte accompagnement loisir

VATL : vignette d'accompagnement en tourisme et loisir

ARL : association régionale de loisir

MRC : municipalité régionale de comté

AGA : assemblée générale annuelle

IRLPH : instances régionales de loisir pour personnes handicapées

AQLPH : Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

MEES : ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

CCPAU : comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle

PAFLPH : Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées

OBNL : Organisme à but non lucratif

LSCQ : Loisir Sport Centre-du-Québec

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

M. Daniel Mailhot, président

M. Yannick Lapierre, vice-président*

Mme Marie-Claude Breault, secrétaire*

Mme Émilie Godin, trésorière*

M. Réal Lacasse, administrateur

Mme Claudette Brunelle, administratrice

Mme Marie-Soleil Latour, administratrice (à partir de décembre 2020)

**postes en élection en 2021*

PERSONNEL DE L'ARLPHCQ 2020-2021

Jérémie Tremblay, coordonnateur

Marianne Dansereau-Redhead, agente de développement

LISTE DES MEMBRES AU 31 MARS 2021

MEMBRES ACTIFS (27)

Acronyme	Membre
ACQ.....	Autisme Centre-du-Québec
AFMCQ.....	Association fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec
AISBF.....	Association pour l'intégration sociale - région Bois-Francs
APCMCQ.....	Association paralysie cérébrale Mauricie/Centre-du-Québec
APDI.....	Association des personnes déficientes intellectuelles Bécancour-Nicolet-Yamaska
APEHD.....	Association de parents d'enfants handicapés de Drummond
APHD.....	Association de personnes handicapées de Drummond
APHÉ.....	Association de personnes handicapées de l'Érable
APHMRCB.....	Association de personnes handicapées de la MRC de Bécancour
APHNY.....	Association de personnes handicapées de Nicolet-Yamaska
APMBF.....	Association des personnes malentendantes des Bois-Francs
ASCQ.....	Association de la surdit� Centre-du-Québec
ATCC.....	Association des traumatisés craniocérébraux Mauricie/Centre- du-Québec
CBFRCQ.....	Club de basket-ball en fauteuil roulant Centre-du-Québec
CCA.....	Conseil canadien des aveugles du Québec région de Drummond
CNL.....	Centre Normand Léveillé
DBF.....	Diabète Bois-Francs
EMCQ.....	Épilepsie Mauricie/Centre-du-Québec
HAABF.....	Handicap action autonomie Bois-Francs
L'Entrain.....	Groupe d'entraide l'Entrain
L'Envol.....	Centre de stimulation l'Envol
MPDA.....	Mouvement des personnes d'Abord Drummondville
SPCQ.....	Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Centre- du-Québec
TCLDI.....	Table de concertation du loisir en déficience intellectuelle MRC Drummond
TDS.....	La Traverse du sentier
Tremplin.....	Réseau d'aide le Tremplin
Ami-Temps.....	L'Ami-temps des Bois-Francs

MEMBRE DE SOUTIEN

Acronyme	Membre
ROPHCQ.....	Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec

FINANCEMENT DU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

L'ARLPHCQ offre trois volets de financement afin d'appuyer, de façon différente et complémentaire, les activités de loisirs pour personnes handicapées des organisations de la région.

VOLET 1 : PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE MUNICIPALE DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Ce volet vient des contributions que certaines municipalités versent afin de soutenir les activités de loisir et les programmations annuelles offertes par les membres actifs de l'ARLPHCQ. Ces sommes sont séparées par MRC afin d'assurer qu'une municipalité participante finance directement les organismes pour personnes handicapées couvrant son territoire.



MRC de Drummond

Drummondville.....	25 321\$
Saint-Cyrille-de-Wendover	500\$
Wickham.....	250\$
Notre-Dame-du-Bon-Conseil	250\$
Sainte-Pie-de-Guire.....	100\$
L'Avenir.....	100\$
Durham-Sud.....	100\$
Lefebvre.....	100\$
Saint-Bonaventure.....	100\$
TOTAL	26 821\$



MRC d'Arthabaska

Victoriaville.....	25 500\$
Saint-Albert.....	250\$
Kingsey-Falls.....	250\$
Saint-Norbert-d'Arthabaska	100\$
Sainte-Séraphine	100\$
Sainte-Élisabeth-de-Warwick	100\$
Sainte-Clothilde-de-Horton	100\$
TOTAL	26 400\$



MRC de Nicolet

Saint-Célestin	650\$
Odanak.....	600\$
Saint-Elphège	100\$
La-Visitation-de-Yamaska	100\$
Saint-Zéphirin-de-Courval.....	100\$
TOTAL	1 550\$



MRC de l'Érable

Princeville.....	250\$
Inverness	100\$
TOTAL	350\$



MRC de Bécancour

Bécancour.....	350\$
Fortierville.....	100\$
Deschaillons-sur-Saint-Laurent	100\$
Sainte-Marie-de-Blandford.....	100\$
TOTAL	650\$

Un grand travail a été effectué afin de spécifier et clarifier les balises de ce programme qui a été lancé à la fin du mois de février 2021.

En date du 31 mars 2021, les sommes n'ont pas été encore distribuées aux membres, le tout sera fait au mois de mai 2021.

VOLET 2 : SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT

Les sommes investies dans ce volet visent à favoriser la participation des personnes handicapées à des activités de loisir en contribuant financièrement à l'offre d'un service d'accompagnement.

Les contraintes sanitaires ont forcé plusieurs organismes à revoir leur ratio d'accompagnement à la baisse, augmentant souvent ainsi le nombre d'accompagnateurs

requis et les heures travaillées. En réaction à cette situation, le conseil d'administration a décidé de bonifier le montant consenti par le ministère de l'Éducation à l'aide d'un don posthume reçu en 2019. 14 groupes membres de l'ARLPHCQ ont bénéficié de cette aide financière.

En marge de la Covid-19, le ministère a décidé, en juin 2020, d'accorder une aide supplémentaire dans le cadre du programme spécifique pour l'accompagnement dans les camps de jour estivaux. Ce montant a été redistribué à neuf camps de jour municipaux du Centre-du-Québec, mais aussi à trois camps de jour spécialisés.

Voici le détail de la répartition du soutien accordé en vertu du volet 2 :

Montant du ministère pour l'accompagnement aux membres.....	81 257\$
Don posthume venant bonifier la somme accordée aux membres	20 000\$
Montant du ministère pour l'accompagnement en camps de jours	135 740\$
Montant total remis au volet 2 en 2020-2021	236 997\$

VOLET 3 : AIDE FINANCIÈRE AUX INITIATIVES LOCALES ET RÉGIONALES EN LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les sommes relatives à ce volet proviennent entièrement du ministère de l'Éducation et servent à soutenir des activités de loisir d'ampleur locale et régionale. En 2020-2021, c'est un total de 38 096\$ qui a été octroyé à six organismes de la région. De ces bénéficiaires, quatre sont membres de l'ARLPHCQ, un est un ensemble vocal et le dernier est une bibliothèque municipale.

SERVICES AUX MEMBRES

En plus des différentes sources de financement, l'Association offre de la formation (formation nationale en accompagnement et mieux comprendre la différence pour mieux agir) et du soutien dans le développement de projets. Nous appuyons les initiatives de nos membres par le développement de partenariats (développements collaboratifs), par la recherche d'idées nouvelles, ainsi que par la recherche de différents matériels et outils existants, par exemple. Au cours de la dernière année, nous avons amorcé un tout nouveau partenariat en entrant en contact avec des représentants du CIUSSS, dont quelques-uns travaillent déjà avec nous sur d'autres projets.

SERVICES AUX MUNICIPALITÉS

Les municipalités étant des fournisseurs importants de loisir, il est essentiel de les sensibiliser à l'importance du loisir inclusif et de l'intégration. Il est crucial qu'elles ne mettent pas de côté leurs citoyens vivant avec des handicaps dans leur offre de loisirs.

Notre présence est sans cesse grandissante auprès des municipalités. Cette année, nous avons piloté un dossier particulièrement pressant, celui des camps de jour, en collaboration avec Loisir Sport Centre-du-Québec. Dans le cadre de ce projet, nous soutenons l'Entente d'autorisation et d'échange de renseignements personnels entre les municipalités et les centres de services scolaires (nous travaillons à la reprise du dossier). Nous participons aussi aux rencontres auprès des municipalités pour faire la promotion de nos services de soutien à l'intégration via le programme Vers une intégration réussie en camp de jour, d'assistance financière (volet 2) et de formation (Certification en accompagnement camp de jour).

En 2020-21, nous avons eu l'opportunité de soutenir plusieurs municipalités de la région dans la bonification de l'intégration dans leur camp de jour. Nous avons notamment fait de grands pas avec la Municipalité de Saint-Albert (autoévaluation, rencontres, etc.). Nous avons aussi participé à des rencontres d'évaluation des demandes d'accompagnement de Drummondville. Nous avons répondu à des demandes personnalisées de la part d'autres camps de jour tels que la Municipalité de Saint-Guillaume, le Centre communautaire récréatif de Saint-Jean-Baptiste, la Ville de Victoriaville, et la Municipalité de Lyster, pour ne nommer que ceux-ci.

FORMATION

Avec l'embauche de Marianne Dansereau-Redhead, en 2020, nous comptons sur l'arrivée d'une formatrice dans la région. Notre engouement a toutefois été freiné quelque peu par la Covid-19. Nous n'avons effectivement pas pu procéder à la formation au même rythme que nous avons anticipé. Cela ne l'a tout de même pas empêchée de donner la certification en accompagnement camp de jour à neuf milieux. Au total, 35 personnes ont reçu leur certification pour l'été 2020.

Heureusement, plusieurs mesures ont été mises en place afin que nous puissions offrir un accompagnement plus approfondi aux formateurs pour l'été 2021. Ainsi, l'ARLPHCQ dispose bel et bien d'une formatrice dans la région. Elle a comme priorité d'offrir des formations pour les camps de jour (certification en accompagnement camp de jour et sensibilisation en camp de jour), mais elle prévoit très prochainement rendre disponible aux membres la Formation nationale en accompagnement.

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

Dans la dernière année, nous avons eu la chance de discuter avec Loisir Sport Centre-du-Québec au sujet de notre intérêt commun à collaborer. Nous avons déjà établi des liens par notre présence sur leur conseil d'administration*, par notre travail auprès des camps de jour municipaux et par des invitations à des groupes de discussion d'intérêt commun, tel que le loisir culturel. Nous cherchons aussi à développer une présence constante sur leurs projets de loisir pour assurer l'accessibilité de ceux-ci. Nous collaborons activement avec l'Unité régionale en sport et loisir afin de valoriser les loisirs inclusifs dans plusieurs domaines, tels que dans les camps de jours estivaux et les organismes de loisirs généraux.

**Notre coordonnateur siège au conseil d'administration de l'organisme de Loisir Sport Centre-du-Québec depuis l'AGA de 2021,*

CCPAU VICTORIANVILLE

Nous sommes présents sur le comité consultatif de la politique d'accessibilité universelle de la Ville de Victoriaville. Deux rencontres de ce comité ont été tenues durant la dernière année.

REPRÉSENTATION PROVINCIALE

AQLPH

Nous sommes présents aux rencontres mensuelles d'échange avec les autres directions d'associations régionales et nous avons participé aux trois tables des régions de l'AQLPH (13 et 14 mai 2020, 14 et 15 octobre 2020 et 2 au 4 février 2021).

Au cours du mois de novembre, l'ARLPHCQ participe à des rencontres avec les représentants des autres instances régionales de loisir pour personnes handicapées (IRLPH). Ces rencontres ont été mises en place en vue d'échanger sur les pratiques inspirantes réalisées partout au Québec. Cette année, ont été abordés les thèmes du plein air, de la culture et du bénévolat.

COMITÉ PROVINCIAL

COMITÉ FORMATION

Notre coordonnateur, Jérémie Tremblay, agit en tant que leader de ce comité ayant tenu un total de 11 rencontres durant l'année. L'objectif de ce groupe est principalement de travailler sur la certification d'accompagnateur en camps de jours. En marge des restrictions sanitaires, on souhaite en modifier le contenu dans le but de la rendre accessible sous forme virtuelle plutôt que présentielle. Ce comité passe également en revue toute l'offre de formation offerte par l'AQLPH (<https://www.aqlph.qc.ca/nos-services/formations/nos-formations/>) ainsi que les formations offertes dans certaines régions pour des besoins particuliers.

COMITÉ ACCOMPAGNEMENT

M. Tremblay est un membre actif de ce comité qui a pour mandat de mieux comprendre les enjeux de recrutement et de maintien en emploi des accompagnateurs. Le comité vise également à assurer la mise en relation entre les accompagnateurs et les bénéficiaires de services (individus ou organisations), en plus de veiller à ce qu'ils soient disponibles en quantité suffisante, formés et compétents pour assumer leur rôle. Finalement, toutes les démarches du comité s'inscrivent dans un important souci de répondre spécifiquement aux besoins des régions en ce qui a trait à l'accompagnement. Trois rencontres ont été tenues sur le sujet.

MEES

Nous échangeons sur une base régulière avec le ministère de l'Éducation afin de répondre à leurs demandes ainsi que dans le but de leur faire connaître les besoins réels de nos membres dans les différents dossiers, spécifiquement en ce qui a trait à l'accompagnement et au financement.

Nous avons tenu une rencontre avec la responsable du dossier des loisirs pour personnes handicapées du MEES en décembre 2020 afin d'obtenir une rétroaction du ministère par rapport aux actions que nous avons menées.



CARTE D'ACCOMPAGNEMENT LOISIR (CAL)

Les instances régionales de loisir pour personnes handicapées sont responsables de faire la promotion de la carte accompagnement loisir (CAL), qui remplace la vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL) depuis le 31 octobre 2020. Dans le but d'encourager cette transition, nous avons pris l'initiative d'embaucher la firme de télémarketing Prospecto, qui a contacté toutes les entreprises susceptibles d'accepter la CAL.

Cette initiative avait trois objectifs : s'assurer de la transition des organisations partenaires de la VATL à la CAL, développer de nouveaux partenariats et avoir une liste de potentiels partenaires. Nous trouvons important d'offrir aux détenteurs de la carte une belle diversité d'activités et de lieux au Centre-du-Québec.

En date du 31 mars 2021, 35 organisations partenaires se sont procuré la CAL et ils ont accès à un total de 45 activités.

Durant le mois d'avril 2021, la nouvelle image de la CAL sera dévoilée lors du lancement de la campagne de promotion provinciale.

COMMUNICATIONS

Afin de faire rayonner l'ARLPHCQ et de faire connaître ses services, il est important d'être présent sur les différentes plateformes traditionnelles et numériques s'offrant à nous.

Publireportage publié dans les journaux régionaux : La Nouvelle Union (Arthabaska et Érable), Le Courrier Sud (Nicolet-Yamaska et Bécancour) et L'Express (Drummond).

Cet article fut publié en mars 2021 dans tous ces journaux en version papier ainsi que sur leurs sites Web et leurs pages Facebook respectifs.

Entrevue au Canal M, la radio des vues et voix, à l'émission revue de presse
<https://canalm.vuesetvoix.com/revue-de-presse-et-entrevues-du-29-mars-avec-helene-denis/>

Alimentation soutenue de notre page Facebook (<https://www.facebook.com/ARLPHCQ>)

Site Web
www.arlphcq.com

Depuis l'arrivée d'une deuxième employée à temps plein, le site internet de l'ARLPHCQ a pu être amélioré.

Certaines pages ont été supprimées ou modifiées afin de nous permettre de demeurer à jour et d'assurer la pertinence de l'information disponible :

- Accueil – Description de l'ARLPHCQ et ajout d'éléments d'actualité (par exemple, les financements en cours)
- Membres – Ajout des noms et des énoncés de mission de nos membres
- Réseau
- Destination loisirs – Mise à jour du contenu
- Calendrier
- Financement – Séparation des différents programmes de financement (PAFLPH et Volet 1)
- Camps de jour – En développement
- Formations – Mise à jour du contenu
- Carte accompagnement loisir – Accès à l'information plus convivial pour les organisations partenaires
- Services de l'ARLPHCQ – En développement

PUBLIREPORTAGE



ARLPHCQ
ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DU CENTRE-DU-QUÉBEC

L'ARLPHCQ : DE MULTIPLES POSSIBILITÉS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Ben nombre d'organismes de la région commencent l'Association régionale des loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec (ARLPHCQ). Dans la population en général, l'organisme communautaire qui favorise la pratique inclusive de loisirs pour les personnes handicapées depuis 40 ans gagne à être connu. Lumière sur cette association et sa mission.

L'organisme, qui a pignon sur rue à la place communautaire Rita-St-Pierre de Victoriaville fait beaucoup et depuis longtemps afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées à des loisirs ou des sports de qualité.

« Nous travaillons avec 26 organismes-membres différents, de même qu'avec les municipalités, toujours dans l'objectif d'améliorer l'accès à des loisirs de qualité pour les personnes handicapées », indique le coordonnateur Jérôme Tremblay.

L'ARLPHCQ leur apporte aide financière, expertise, conseils et soutien, autant pour ceux qui proposent des loisirs que pour ceux qui souhaitent les pratiquer. « Nous pouvons accompagner dans le développement de nouvelles activités régionales également », ajoute M. Tremblay.

En ces temps de pandémie, bien entendu, les activités de loisirs sont au ralenti pour tous. À l'ARLPHCQ, on a profité de cette interruption imprévue pour entamer une reconstruction. C'est ainsi que l'organisme est actuellement en pleine planification stratégique, toujours dans l'objectif de répondre aux besoins de la région. « Nous avons réévalué la mission et les valeurs qui sont l'équité, la concertation et le leadership. Restent les enjeux à compléter », mentionne-t-il.

« On travaille également en appui aux municipalités qui sentent à préparer les camps de jours estivaux, également accessibles aux personnes handicapées. Nous sommes là notamment pour aider à former les accompagnateurs, mais également afin de conseiller pour que la personne handicapée soit bien intégrée et accueillie », ajoute-t-il. Des services de qualité, donc, auxquels les municipalités devraient avoir recours.

Pour les municipalités également, l'organisme peut agir à titre de consultant, par exemple pour l'implantation de services comme un parc ou une installation, afin d'assurer son accessibilité. « Autant pour les personnes avec un handicap physique, visuel, auditif ou intellectuel. »

UNE CLIENTÈLE À DÉCOUVRIR

Les organisations de sports ou de loisirs ont avantage à inclure les personnes handicapées dans leur offre de service. « Ça peut faire peur à certains qui ne savent pas comment interagir, mais nous sommes là pour les accompagner et aussi pour briser les barrières », insiste le coordonnateur.

Et une fois bien intégrées, les personnes handicapées sont une clientèle agréable qui veut aussi profiter de la vie et qui mérite d'être découverte. « Et cela apporte des bienfaits à tout le monde comme l'acceptation, la tolérance ou l'accueil de l'autre », précise-t-il. L'inclusion dans la société, voilà l'objectif visé par l'organisme.

L'ARLPHCQ travaille également à communiquer avec des entreprises privées afin de les encourager à adhérer à la nouvelle Carte d'accompagnement loisirs (CAL), mise en place par l'Association québécoise du loisir pour personnes handicapées à travers la province et qui vient remplacer la Vignette d'accompagnement touristique et loisirs. « Nous recrutons de nouveaux sites et entreprises. Avec cette carte, l'accompagnateur de la personne handicapée a un droit d'entrée gratuit », explique M. Tremblay.

De plus, l'organisme s'affaire à préparer le retour des activités de loisirs. « Nous sommes retournés les manches et quand ça va repartir, nous serons prêts », promet-il. Mais malgré l'interruption de plusieurs organismes ou entreprises à cause de la pandémie, Jérôme Tremblay souligne que les associations avec qui l'organisme travaille ont été très débouillonnées afin de poursuivre leur mission, tout en respectant les règles sanitaires afin d'éviter aux utilisateurs le désconditionnement.



Pour d'autres informations, consultez le arlphcq.com ou 819 758-5464

TOURNOIS

Étant donné l'année particulière que nous venons de traverser, nous n'avons malheureusement pas eu la chance de tenir le traditionnel tournoi de quilles régional de l'ARLPHCQ ainsi que le tournoi provincial de hockey-balle de la Table de concertation en déficience intellectuelle de la MRC de Drummond.

Nous sommes bien au fait de l'importance que ces événements ont aux yeux de leurs participants. Il est impératif que ceux-ci reviennent lorsque les mesures sanitaires le permettront et nous avons bien hâte de pouvoir les refaire!

GESTION INTERNE

RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En plus des dix rencontres régulières du conseil d'administration, plusieurs autres réunions ont eu lieu sur des sujets spécifiques, tels que:

- La révision des règlements généraux
- L'affectation des surplus accumulés
- L'établissement d'une définition de la personne handicapée et du loisir

De plus, afin d'assurer une bonne gestion de l'organisme, le conseil d'administration de l'ARLPHCQ, en collaboration avec les employés, a mis en place un grand nombre de comités ayant pour but de revoir ses pratiques et d'assurer que son fonctionnement et ses politiques soient à jour

- Comité de révision du guide des employés
- Comité de planification stratégique
- Comité de gouvernance
- Comités d'études des demandes de financement aux volets 1, 2 et 3
- Comité de révision des critères du volet 1
- Comité des ressources humaines

CODE DE GOUVERNANCE

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demande maintenant aux organismes qu'il finance, dont les instances régionales de loisirs pour personnes handicapées, de se plier au Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois de sport et de loisir. Le document en entier se retrouve sur le site du ministère (<http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-de-loisir-et-de-sport/code-de-gouvernance/code-de-gouvernance-des-organismes-a-but-non-lucratif-obnl-quebecois-de-sport-et-de-loisir/>).

PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2021-2024

Mission

L'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec travaille à offrir, à tous groupes œuvrant de près ou de loin avec les personnes handicapées, des services permettant la réalisation d'activités de loisir inclusives de qualité.

Le loisir étant un vecteur important d'inclusion et d'intégration dans notre société, l'ARLPHCQ contribue à la promotion, au soutien et à la formation, au développement, à la réalisation et au financement d'activités concertées favorisant la pratique adaptée du loisir pour les personnes handicapées. Elle constitue, aussi, un réseau d'échange entre ses membres et les différentes instances gouvernementales.

Valeurs

Nos actions sont basées sur le respect de nos principales valeurs :

- Équité : Toute personne a le droit au loisir afin de s'accomplir et de s'épanouir pleinement.
- Leadership : En maintenant une expertise en loisir inclusif, nous sommes la ressource pour toute personne désirant en savoir davantage dans ce champ d'intervention. De plus, nous constituons la voix du Centre-du-Québec et de nos membres pour la promotion des droits d'accès au loisir.
- Concertation : La consultation de nos membres et de nos partenaires est un élément essentiel dans l'accomplissement de notre mission.

Vision

Avec la force de son réseau et sa transparence, l'ARLPHCQ vise à ce que le Centre-du-Québec soit à l'avant-garde en matière d'intégration des personnes handicapées dans les loisirs.

Nos membres sont des partenaires essentiels, il est donc de notre devoir de les écouter et de les soutenir. Cependant, il est important d'accroître notre influence dans les secteurs municipaux, privés et institutionnels afin de promouvoir et soutenir le loisir inclusif.

C'est ensemble que nous réussirons à offrir une expérience de loisir optimale aux personnes vivant avec un handicap.

Une fois notre mission, nos valeurs et notre vision établies, nous avons ciblé six enjeux constituant notre plan d'action :

ENJEU : SOUTIEN AUX ORGANISMES

ORIENTATION

Offrir l'accompagnement nécessaire afin de répondre aux besoins de leurs membres et futurs membres

AXES D'INTERVENTION

1. Soutien au développement
2. Représentation
3. Formation
4. Financement

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT

Objectif : Appuyer les organismes dans la réalisation de leurs projets de façon autre que financière. Devenir LA référence en matière de loisir pour personnes handicapées au Centre-du-Québec

REPRÉSENTATION

Objectif : Promouvoir et faire reconnaître les organismes de la région auprès des municipalités et des MRC

FORMATION

Objectif : Parfaire les connaissances des équipes de travail (employés) afin d'améliorer l'expérience de loisir de leurs membres

FINANCEMENT

Objectif : Bonifier ou maintenir le financement offert aux organisations membres

ENJEU : PROMOTION DU LOISIR INCLUSIF AUPRÈS D'ORGANISATIONS DE LOISIRS GÉNÉRAUX

ORIENTATION

Sensibiliser et valoriser le loisir adapté et inclusif

AXES D'INTERVENTION

1. Municipalités
2. Entreprises privées
3. Organismes communautaires, fédérations et organismes sportifs non-membres

MUNICIPALITÉS

Objectif : Rejoindre toutes les municipalités pour les informer des services de l'ARLPHCQ

Objectif : Travailler avec les municipalités

ENTREPRISES PRIVÉES

Objectif : Rejoindre toutes les entreprises privées qui offrent du loisir

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES, FÉDÉRATIONS ET ORGANISMES SPORTIFS NON-MEMBRES

Objectif : Augmenter le nombre de membres soutenus

Objectif : Augmenter en quantité et en qualité l'offre de services accessible aux personnes handicapées

Objectif : Augmenter le nombre de contacts avec les organismes et les fédérations

ENJEU : ASSISTANCE À L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES EN LOISIR

ORIENTATION

S'assurer que toute personne handicapée puisse vivre les activités de loisir qu'elles désirent

AXES D'INTERVENTION

1. Référencement
2. Collaboration avec des organismes
3. Les activités

RÉFÉRENCEMENT

(voir en ce qui a trait à la communication de nos services)

Objectif : Accueillir toute personne ou organisation voulant faire une activité de loisir adapté et la référer efficacement

COLLABORATION AVEC DES ORGANISATIONS (PRIVÉES, PUBLICS, ETC.)

Objectif : Soutenir l'organisation afin que celle-ci offre du loisir adapté de qualité

LES ACTIVITÉS

Objectif : Assurer le succès des activités du début à la fin

ENJEU : REPRÉSENTATION DU BESOIN EN LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC

ORIENTATION

Assurer une communication bilatérale entre nos membres et les diverses instances provinciales et régionales

AXES D'INTERVENTION

1. Ministère
2. Réseau des IRLPH
3. Loisir Sport Centre-du-Québec

MINISTÈRE

Objectif : Répondre davantage aux besoins des personnes handicapées par le volet 2 (accompagnement)

RÉSEAU DES IRLPH

Objectif : Maintenir l'implication dans les dossiers menés par l'AQLPH

Objectif : Rendre inclusifs les projets financés par le MEES au Centre-du-Québec (infrastructures de loisir)

LOISIR SPORT CENTRE-DU-QUÉBEC

Objectif : Faire connaître aux membres les services que LSCQ peut offrir (et que l'ARLPHCQ n'offrent pas)

Objectif : Participer aux décisions afin de s'assurer que les personnes handicapées soient considérées

ENJEU : FINANCEMENT À LA MISSION DE L'ARLPHCQ

ORIENTATION

Assurer la pérennité financière de l'organisation

AXES D'INTERVENTION

1. Contrôle des dépenses selon les modalités d'entente
2. MEES

CONTRÔLE DES DÉPENSES SELON LES MODALITÉS D'ENTENTE

Objectif : Maintenir une utilisation minutieuse de notre trésorerie

Objectif : Faire les dépenses en fonction de la mission (du MEES)

MEES

Objectif : S'assurer d'obtenir un financement en adéquation avec les besoins réels

Objectif : Répondre aux attentes du MEES

ENJEU : PROMOTION DE L'ARLPHCQ

ORIENTATION

Faire de l'organisation LA référence reconnue en loisir inclusif au Centre-du-Québec

AXES D'INTERVENTION

1. Visibilité
2. Présence

VISIBILITÉ

Objectif : Établir et déployer un plan de communication

Objectif : Optimiser notre présence sur les médias sociaux et notre site Web

Objectif : Utiliser les médias traditionnels

PRÉSENCE

Objectif : Se faire connaître par notre présence lors d'activités de loisir